

RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00335

Numéro SIREN : 512 091 992

Nom ou dénomination : PLAZAKOA

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 4002

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SARL PLAZAKOA</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>MAISON SIMON 64200 BASSUSSARRY</u>																				
SIREN <table border="1"><tr><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>9</td><td>1</td><td>9</td><td>9</td><td>2</td></tr></table>										5	1	2	0	9	1	9	9	2		
5	1	2	0	9	1	9	9	2												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2					
1	2																			
1	2																			
										Exercice N clos le <table border="1"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	7	
3	1	1	2	2	0	1	7													
ACTIF																				
										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028	272 220	030	109 188		163 033												
	Immobilisations financières * (1)		040		042															
	Total I (5)		044	272 220	048	109 188		163 033												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		137													
		Autres * (3)	072	677	074		677													
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	33 814	086		33 814													
	Charges constatées d'avance *		092	197	094		197													
	Total II		096	34 825	098		34 825													
	Total général (I+II)		100	307 045	102	109 188		197 858												
PASSIF																				
										Exercice N 1										
										NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		50 000													
	Écarts de réévaluation				124															
	Réserve légale				126															
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		132														
	Report à nouveau				134		(19 132)													
	Résultat de l'exercice				136		1 415													
	Provisions réglementées				140															
Total I				142		32 283														
Provisions pour risques et charges				Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		1 290													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		840													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	163 116	172	163 445													
	Produits constatés d'avance				174															
Total III				176		165 575														
Total général (I + II + III)				180		197 858														
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A-B A.V
D.C
C.C

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL PLAZAKOA		Neant ☐ *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	x		
						Exercice N clos le 31/12/2017			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			Services *		217	218	21 508		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
Autres produits					230	3			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	21 510		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	6 116		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	244	883		
	Rémunérations du personnel *					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements *					254	13 039		
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	58		
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	20 096		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	1 415		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)		{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	1 415		
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 415		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350		
	Créance due au report en arrière du déficit				346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	1 415	354
						Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	1 415	372
						Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

A.V
A.B
N.C
C.C

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 197 857,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 414,68 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - Fonds commercial**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 272 220

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	272 220			272 220
Immobilisations financières				
TOTAL	272 220			272 220

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 109 188

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	96 149	13 039		109 188
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	96 149	13 039		109 188

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Terrains	50 000	0	50 000	Non amortiss.
Constructions	220 303	107 270	113 033	de 5 à 20 ans
Mobiliers	1 115	1 115	0	3 ans
Electromenager	802	802	0	3 ans
TOTAL	272 220	109 188	163 033	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 1 011**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 011	1 011	
TOTAL	1 011	1 011	

3.3 - Charges constatées d'avance = 197

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	83,33	49 998
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	83,33	49 998

4.2 - Etat des dettes = 165 575

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	164 406	164 406		
Fournisseurs	840	840		
Dettes fiscales & sociales	289	289		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	40	40		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	165 575	165 575		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 840

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	840
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	840

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 21 508**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	21 508	100,00 %
TOTAL	21 508	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 197

Charges constatées d'avance	Montant
Cca(4860000)	197
TOTAL	197

8.2 - Charges à payer = 840

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	840
Fournisseurs fnp(4081000)	840
TOTAL	840

SARL PLAZAKOA
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : MAISON SIMON

64200 BASSUSSARRY
R.C.S : 512 091 992

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/06/2018
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

DEUXIEME RESOLUTION

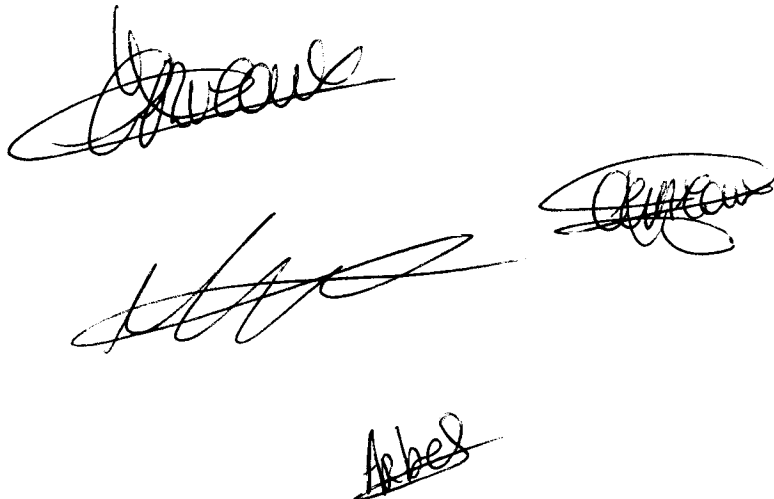
L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2017** faisant ressortir **un bénéfice de 1414.68** Euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 1414.68€ de la manière suivante :

- 1414.68 en augmentation du compte courant de Madame Marianne LARCEBEAU. :

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La gérance



A.B
A.V
M.C
C.C

SARL PLAZAKOA

S.A.R.L. au capital de 50 000,00 Euros

Siège social : MAISON SIMON

64200 BASSUSSARRY

R.C.S : 512 091 992

- 9 JUL. 2018

Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de BAYONNE
1 AVENUE ANNE DE NEUBOURG
64100 BAYONNE

Le 29/06/2018

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2017

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants/

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2017,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire de 45.63€ à l'ordre du GTC.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

La gérance



A.B
A.V
M.C
C.C